



droit de visite tante et niece

Par **antoine21**, le **26/12/2008** à **19:41**

bonjour, j'ai été accueilli (pas adopté) par ma tante étant bébé suite a un problème familial je suis maintenant avec ma copine papa d'une petite fille. Et suite a un différent avec cette tante elle souhaite demander un droit de visite de ma fille quelle sont ses droit et puis je m'y opposé ? Et la même question ma grand mère ?

Je suis désespéré je ne sais plus quoi faire

merci

Par **jeetendra**, le **26/12/2008** à **19:45**

bonsoir, lisez dans mon blog l'article sur le droit de visite et d'hébergement, bonne fête de fin d'année, cordialement